

ONZIEME RENCONTRE INTERNATIONALE DU GERPISA ELEVENTH GERPISA INTERNATIONAL COLLOQUIUM

Les acteurs de l'entreprise à la recherche de nouveaux compromis ?
Construire le schéma d'analyse du GERPISA

Company Actors on the Look Out for New Compromises
Developing GERPISA's New Analytical Schema

11-13 Juin 2003 (Ministère de la Recherche, Paris, France)

LES SOCIETES DE SERVICES EN LOGICIELS LIBRES : L'EMERGENCE D'UN SYSTEME DE PRODUCTION ALTERNATIF AU SEIN DE L'INDUSTRIE DU LOGICIEL ?

Marie CORIS

Les logiciels libres ont non seulement toujours existé mais ils ont surtout toujours été utilisés, bien avant l'apparition du système d'exploitation Linux (Apache, Sendmail, Emacs...). Il s'agit de logiciels librement copiables, dont le code source est librement disponible et modifiable, et dont la redistribution des versions modifiées est autorisée¹. Si l'intérêt que l'on peut porter au mouvement du logiciel libre s'est à ce point développé ces dernières années et si ces logiciels font l'objet d'un tel écho aussi bien dans la presse spécialisée que grand-public, ainsi que dans les problématiques d'entreprises, c'est parce que l'émergence commerciale de Linux a permis que se crée un marché pour l'ensemble des logiciels libres qui ne sont plus cantonnés à des niches très spécifiques mais qui peuvent désormais faire l'objet d'une problématique d'ensemble dans la mise en œuvre d'un système d'information. Linux a engendré cet essor et cette reconnaissance marchande des logiciels libres parce qu'il est un système d'exploitation, c'est à dire l'élément central de toute architecture informatique en ce qu'il permet la communication entre les logiciels, entre les logiciels et la machine et entre l'homme, la machine et les logiciels [Dréan, 1996].

Si la fiabilité technique dont jouissent Linux et, en général, les logiciels libres est le fruit du travail des communautés de développeurs-bénévoles, la reconnaissance marchande du système d'exploitation s'explique aussi par la structuration d'une offre commerciale, matérielle et logicielle, permise par la conjonction de deux éléments. D'une part, la création de sociétés de distribution comme RedHat, Mandrake ou SuSE ayant pour vocation de faire de Linux, alors uniquement accessible aux experts, un produit commercial, convivial dans son installation et son utilisation. D'autre part, le ralliement de nombreux acteurs traditionnels tels IBM, Sun ou HP, venant structurer l'offre de produits complémentaires par la portabilité de progiciels commerciaux sous Linux (Oracle...) ainsi

¹ On oppose le logiciel libre au logiciel dit « propriétaire » ou « commercial » où le logiciel est livré sous forme de code objet (version exécutable par la machine mais sur laquelle l'homme ne peut agir) dont la copie est en général interdite par le contrat de licence, tout comme la décompilation, donnant accès au code source (langage compréhensible par l'homme et permettant son action sur le logiciel).

que par celle des composants matériels. Le segment de marché peut alors se créer, et Linux et autres logiciels libres devenir de véritables alternatives technologiques aux solutions commerciales déjà éprouvées telles celles de Microsoft ou de Borland (Oracle). Comme le soulignent les Editions O'Reilly « *avec Linux, les logiciels libres entrèrent dans le champ de vision des éditeurs de programmes commerciaux. En effet, de plus en plus de logiciels furent portés sous Linux, rendant ainsi fluctuantes les frontières entre logiciels libres et logiciels non libres.* » [O'Reilly, 2001, p.15].

Mais le phénomène lié au relatif succès commercial de Linux, qui détiendrait, d'après une étude d'IDC, environ 25% des parts sur le marché des serveurs², ne saurait se restreindre à la simple, quoique primordiale, question de la compétition technologique entre standards logiciels puisque les logiques de production elles-mêmes s'opposent. Si les logiciels commerciaux ou propriétaires sont le résultat de l'exercice des droits de propriété intellectuelle permettant au détenteur du standard de marché l'exercice d'un pouvoir fort de monopole pouvant conduire au verrouillage de marché [Shapiro et Varian, 2000], les logiciels libres sont issus d'une tradition scientifique d'ouverture et de mise à disposition du code source du logiciel permettant à quiconque d'intervenir sur celui-ci afin de le corriger, de l'améliorer ou de l'adapter à ses besoins particuliers. Le logiciel libre est l'apanage des communautés qui, aidées de l'outil de coopération qu'est le réseau Internet, développent des logiciels en dehors de la sphère marchande. Parce que dans le cas de Linux, le système d'exploitation était d'une très grande fiabilité technique et parce qu'il permettait d'envisager une alternative à Windows et aux Unix propriétaires, des sociétés de distribution se sont créées afin de le commercialiser en fonction des besoins des entreprises et nombre d'acteurs traditionnels ont intégré le système d'exploitation dans leur offre commerciale. Mais au delà de la création d'un segment de marché orienté « Linux », des Sociétés de Services spécialisées dans les Logiciels Libres (SSL) sont nées du phénomène afin de proposer aux entreprises les mêmes services que les SSII (Sociétés de Services et d'Ingénierie Informatique) traditionnelles³, mais dans la sphère des logiciels libres, c'est à dire dans le but de faire du développement libre une stratégie commerciale, un nouveau système de production au sein de l'industrie du logiciel, non plus cantonné aux communautés de développeurs bénévoles mais s'appuyant sur les développements réalisés par ces communautés. Il ne s'agit alors plus seulement de la possible substitution de Linux à Windows ou à quelque autre système d'exploitation, mais de l'émergence d'une alternative plus vaste au sein de l'industrie du logiciel, basée sur un nouveau système de production tentant de supplanter le développement logiciel propriétaire par le développement libre. En d'autres termes, le succès commercial de Linux ne témoigne-t-il que de la capacité des logiciels libres à se positionner en tant qu'alternatives technologiques aux standards de marché, où présage-t-il de l'émergence d'un système de production alternatif au sein de l'industrie du logiciel elle-même ?

Si les logiciels libres émergent sur des segments de marché en apparence verrouillés par les solutions propriétaires, les SSL tentent de se dégager un avantage concurrentiel au sein d'une industrie historiquement occupée par le couple SSII-Éditeurs. Ce n'est plus avec les éditeurs que les SSL doivent mettre en œuvre leur système de production, mais avec les communautés de développeurs. En vue de caractériser ce système et de valider les hypothèses que nous pourrions formuler *a priori*, une étude de terrain d'une dizaine des principales SSL françaises a été menée entre Janvier 2001 et Février 2002 sous forme d'entretiens semi-directifs auprès des responsables et fondateurs de ces sociétés. Afin de dépasser le cadre de

² <http://www.idc.com>

³ A l'échelle de la France, ces SSL se sont créées depuis 1997 et tentent de concurrencer le traditionnel couple Éditeurs-SSII sur le marché professionnel.

simples monographies d'entreprises, une approche en terme de système de production, ou de modèle productif, développée par Boyer et Freyssenet [1995, 2000] concernant l'industrie automobile, peut être mobilisée. Il convient alors de définir le système de production à partir des tentatives de résolution apportées par les SSLL aux deux incertitudes fondamentales auxquelles toute entreprise est soumise : celle du marché et celle du travail. Rien ne garantit à l'entreprise que ses investissements en capital seront rentables, c'est à dire qu'elle trouvera des débouchés pour les biens et services produits ; de même, elle ne saurait *a priori* être assurée d'obtenir de ses salariés la production voulue selon les conditions souhaitées. S'interroger sur le système de production mis en œuvre par les SSLL conduit alors à mener deux investigations : 1) l'identification, compte tenu du contexte concurrentiel d'émergence, de l'avantage concurrentiel que les SSLL peuvent tenter de dégager face à la domination historique du couple SSII-Editeurs, ce qui revient à étudier les segments de marché visés et les services effectivement offerts ; 2) l'analyse des spécificités organisationnelles des SSLL, ce qui amène à interroger deux aspects de l'organisation de la production de services, la relation entre communautés de développeurs et SSLL d'une part, et la mise en œuvre de la gestion de la relation au sein des SSLL, d'autre part.

Cependant, si les entretiens menés permettent de recueillir les données nécessaires à la compréhension et la caractérisation du système de production à l'œuvre au sein des SSLL, la méthodologie utilisée n'est pas sans présenter un biais lié à la subjectivité des propos recueillis. D'une part, seule la vision des « offreurs » est ici envisagée et, d'autre part, seuls les responsables des SSLL sont interrogés, alors que les hypothèses relatives à la collaboration d'avec les communautés et à la gestion de la relation salariale se devraient d'être validées par l'interrogation des parties concernées⁴.

⁴ Il est à noter que ce travail s'inscrit dans un programme de recherche plus vaste (thèse de doctorat) qui se proposera de lever ces limites par une analyse plus approfondie et une caractérisation moins partielle du système de production des SSLL.